



**Commune de Chens sur Léman
Haute Savoie**



D 2026 - 42

Conseillers en exercice :	23
Conseillers présents :	22
Conseillers votants :	23
Dont un pouvoir	

Date de la convocation du conseil
municipal : 14 avril 2026

**OBJET : ÉLECTION DES
MEMBRES DE LA COMMISSION
D'APPEL D'OFFRES**

**DELIBERATION DU CONSEIL
MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un
avril, le conseil municipal de la
commune de Chens sur Léman dûment
convoqué, s'est réuni en session
ordinaire à la mairie, sous la présidence
de Monsieur Jérôme TRONCHON,
maire,

**PRESENTS : PARIS A. MORAND F.
BAARSCH C. de PROYART A. ZANNI F.
PLEYNET J.P.CHANTELOT C. BILLARD
G. LAFFONT V. MOUTHON S.
CONSTANTIN V. DE GELDER M.
GAZARYAN E. GEROUDETA. VIRGILI J.
RODRIGUES LAURO D. RENAULT A.
CHANTELOT L. RACINE FREIXENET M.
GUY E. VEYRAT V.**

**EXCUSÉS : BALBO A. « pouvoir à VEYRAT
V. »**

Est élue secrétaire de la séance : PARIS A.

Depuis la réforme des marchés publics applicable depuis le 1^{er} avril 2016, les dispositions concernant la commission d'appel d'offres (CAO) sont désormais prévues dans le code général des collectivités territoriales. Sa composition reste toutefois inchangée et s'établit, pour les communes de moins de 3500 habitants, en plus du maire ou de son représentant, président, à 3 membres titulaires et 3 membres suppléants élus au sein du conseil municipal, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

En application de l'article L 2121-21 du CGCT, l'assemblée délibérante peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret. De même, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule a été présentée après appel à candidature, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire.

Sont candidats au poste de titulaire :

- CONSTANTIN Vincent
- RODRIGUES LLAURO Diogo
- GEROUDET Alexandre

Envoyé en préfecture le 24/04/2026

Reçu en préfecture le 24/04/2026

Publié le 27/04/26

ID : 074-217400704-20260421-D2026



Sont candidats au poste de suppléant :

- GUY Elliot
- BILLARD Gilles
- PARIS Audrey

Le conseil municipal,

Vu les articles L 1414-2 et L 1411-5 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres, et ce, pour la durée du mandat,

DESIGNE, à l'unanimité, les membres de la commission d'appel d'offres comme suit :

Membres titulaires :

- CONSTANTIN Vincent
- RODRIGUES LAURO Diogo
- GEROUDET Alexandre

Membres suppléants :

- GUY Elliot
- BILLARD Gilles
- PARIS Audrey

Fait et délibéré à Chens sur Léman, le jour, mois et an ci-dessus

Suivent les signatures

Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire
Audrey PARIS

Le maire
Jérôme TRONCHON

